

Mutuelle municipale, des permanences pour s'informer

Publié le 02/03/2015 à 03:51

La Santé près de chez vous - Gourdon (46)



Les participants à la réunion publique, jeudi 26 février.

Jeudi 26 février, salle des mariages de **Gourdon**, s'est tenue une réunion publique d'information sur le lancement de la Mutuelle municipale. Pionnière, la commune de Gourdon a mis à disposition de ses 5.600 habitants et des entreprises de la ville, la première mutuelle communale du Lot, une offre totalement novatrice. La maire Marie-Odile Delcamp et son adjointe en charge des affaires sociales Nadine Saoudi ont promulgué cette action.

La mutuelle est une démarche de solidarité qui permet aux habitants et aux entreprises de Gourdon de bénéficier d'une couverture santé la plus efficace et la moins coûteuse possible, un tarif 30 % moins cher comparé à la moyenne des mutuelles.

C'est l'association Actiom (Actions de mutualisation, www.macommunemasante.org) qui est à l'origine du programme «Ma commune, ma santé», elle propose des grilles de prestations adaptées par tranche d'âge, sans sélection médicale et sans questionnaire de santé.

Stéphane Albié, représentant d'Actiom, a exposé le fonctionnement de la mutuelle et répondu aux questions du public.

Deux permanences à la mairie de Gourdon auront lieu les mercredis 4 et 11 mars, de 14h30 à 17h15, elles vous permettront d'obtenir une simulation de vos cotisations. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous à la mairie, au 05.65.27.01.10.